Désiré Demeulenaere, cultivateur à La Chapelle-d'Armentières : Méd. de bronze grand modèle. — Charles Fancherelle, employé de commerce à Armentières : Méd. d'argent gr. mod. — Henri-Joseph Demeulenaere, cultivateur à La Chapelle-d'Armentières : Méd. de bronze gr. mod. — Raymond Florentin, couvreur à Armentières : Méd. d'arg. 1re classe.

Suspension (asparagus sprengeri). — Gustave Leroy, chapelier, méd. de bronze à l'unanimité.

Raisins — Delaloy, marchand de chaussures à Armentières, méd. d'argent de 2e classe.

A 2 heures, un banquet amical a réuni au Bon Fermier les membres du Conseil d'administration de la société, les membres du jury, ceux de la presse locale, et un certain nombre de sociétaires.

Au dessert, quelques mots de remerciements à tous ont été prononcés par M. Jules Demeulenaere, président, et par M. Emile Legrand, vice-président. La fête s'est terminée dans la gaîté la plus franche et la plus cordiale.

L'exposition est encore visible aujourd'hui toute la journée.

Des billets de tombola sont vendus au profit de la bibliothèque. Nous ne saurions mieux faire à ce propos que d'engager les amateurs à encourager cette société dont la devise est Union, Travail et Progrès et son Exposition surtout le concours ouvrier est une preuve convaincante de la mise en pratique de sa belle devise.

La tombola sera tirée mardi soir 18 novembre.

**Société philharmonique.** — La Société philharmonique fêtera la Sainte-Cécile dimanche prochain, 23 novembre. Elle se fera entendre à l'église Saint-Vaast, et jouera plusieurs morceaux de choix, dont elle prépare laborieusement l'exécution.

**Orphéon « Les Pauvres et fleurs ».** — L'orphéon *Les Pauvres et fleurs*, fêtera la Sainte-Cecile le dimanche 7 décembre. Il se fera entendre dans plusieurs morceaux dans l'église St-Vaast, à la messe de midi.

A 2 h. 1/2, il y aura banquet au siège de la Société, Grande-Place.

*Voir en 4e page le tableau des maisons de premier ordre.*

## HAZEBROUCK

**ESTAIRES.** — Dimanche prochain 23 courant, la musique municipale assistera à la messe de 11 h. 1/2, à l'occasion de la Sainte-Cécile, et, sous la direction de son chef, M. Alphonse Queanay, elle exécutera les morceaux suivants :

1° Pharsale, ouverture symphonique, Ch. Eustace ; 2° Marche de Triomphe, G. Parès, morceau imposé au concours de Lille en division d'excellence.

Le lendemain lundi, à 2 h. 1/2, au siège de la Société, aura lieu le banquet annuel pour les membres actifs et honoraires.

## DUNKERQUE

### Accident grave

Un accident très grave s'est produit à bord du vapeur allemand *Asta*, amarré au môle de la darse II.

Un jeune ouvrier, Paul Evrard, âgé de 16 ans, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, rue du Pont-Rouge, est tombé d'une hauteur de 5 mètres dans la soute du navire.

Le malheureux fut relevé très grièvement blessé et conduit sans retard à l'hôpital, où les médecins n'ont encore pu se prononcer sur son état.

**Encore Ludovic !** — C'est toujours de *Schelle qu'il s'agit.*

Le noble Ludovic remis en liberté il y a quelques jours et reconduit à la frontière, a repassé cette dernière pour être de nouveau en la « douce terre de France », comme disait Marie Stuart.

Etait-ce nostalgie ou nécessité ?

Toujours est-il que Schelle s'est présenté de lui-même à l'Hôtel de la rue des Vieux-Remparts, se prévalant d'une nouvelle infraction à son arrêté d'expulsion.

Et le reclus volontaire a endossé de nouveau sa veste marron, dont les manches sont ornées des modestes galons de laine rouge.

Schelle a repris son poste aux fourneaux : il est caporal cuisinier. Tout le monde s'en trouve bien, et lui aussi, car il ne fait guère bon « camper » par ce rude brouillard.

Et Schelle, comme il l'a juré, meurra dans une prison française, — celle de Dunkerque.

**Manœuvres de pompes.** — Branle-bas, hier matin, pour les sapeurs-pompiers de Dunkerque, qui ont fait des manœuvres sur divers points de la ville.

Notons que tous les puisards furent trouvés en bon état de fonctionnement.

### Etat-Civil de Dunkerque

du 15 novembre

*Naissances.* — Lucien Kerzero, rue des Vieux-Quartiers. — Yvonne Hoffman, rue du Sud, 17. — Arthur Kine, rue de l'Abreuvoir, 8. — Henri Boivin, rue de la Marine, 30.

*Mariages.* — Louis Deutrio et Mathilde Mache. — Georges Cordonnier et Louise Bossy.

*Publications* du 16 novembre. — Henri Debruyne, 48 ans, cordonnier, veuf, rue St-Gilles, 23, et Amélie Devoghel, 49 ans, veuve, journalière, même rue. — Frédéric Fass, 50 ans, ouv. du port, veuf, et Adèle Lamé, 47 ans, veuve, r. de la Couronne, 2. — Paul Creuse, 45 ans, emp. à la banque de France, veuf, et Valentine Dru, 31 ans, place du Palais-de-Justice, 11. — Léopold Arnould, 22 ans, empl. de commerce, et Marthe Dru, 28 ans, pl. du Palais-de-Justice, 11.

Gustave Secq, employé de commerce, rue St-Jean, 13, et Juliette Verschelle, rue Emmery, 63. — Fernand Dewel, 22 ans, employé de commerce, rue Emmery, 54, et Jeanne Debusscher, 24 ans, rue Caumartin, 40. — Gustave Ecurwaert, 26 ans, journalier, rue du Collège, 10, et Louise Gottrain, 19 ans, même rue, 10. — François Rault, 22 ans, compagnon, et Elisabeth Duncheel, 50 ans, place Jean-Bart, 18. — Ernest Leroy, intérimaire, et Marguerite Schouteeten, la mariée à Donai (Nord).

### Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 15 novembre

Londres, v. ang. Sir-Robert-Peel, 599, Balpen, div. Delmecker.

Riga, v. ang. Georges-Allen, 1442, c. Namsden, minéral. Leroy.

Sorties du 15 novembre

Bologne, v. Aulne, 647, c. Lehorf, div. Leroy. Newcastle, v. ang. Darvers, 581, c. Stuart, lège.

SAVON PRINCESSE NAKOKO, 0,75 le pain

## VALENCIENNES

### Etat-civil de Valenciennes

du 8 au 14 novembre

*Naissances.* — Louise Coche, rue de Beaumont, 12. — Léonie Perrot, rue Léon-Gambetta, 56. — Henri Desplanty, rue de l'Hôtel-Dieu. — Marcel Morel, rue de l'Hôtel-Dieu. — Louis Bailly, rue des Godets, 8. — Paul Allard, rue de la Digue. — Paul Rudin, Chemin latéral. — Louis Rudin, Chemin latéral.

Guy Mabille de Poncheville, 14, rue des Foulons. — François Legrand, rue de l'Hôtel-Dieu. — Simonne Michel, 1, rue de Bannière. — Marceau Fernand, 113, rue de Lille. — Adolphe Leleu, rue de l'Hôtel-Dieu. — Edmonde Chocquet, 19, rue de Famars. — Angèle Richez, cour du Vert-Soufflet. — Albert Gosselin, rue de l'Hôtel-Dieu. — Joséphine Bijot, 17, route du Faubourg de Paris. — Antoinette Laut, 24, rue de Mons.

*Mariages.* — Romain-Eloi-Joseph Goudeux, et Clémence-Sophie Lecouffe. — Jules Fichaux, et Jeanne Sifre. — Arthur Bertomblé et Marie Adèle Poutiez. — Auguste Petit et Adèle Carpa. — Godefroy-Joseph Pennequin et Hélène Guion.

# REVUE COMIQUE par HENRIOT

*Décès.* — Maurice Barbotin, 30 ans, sans profession, rue du Grand-Fossart, 16. — Albert Payen, 84 ans, sans profession, rue des Ursulines, 6. — Charles-Victor Fournier, 4 mois, rue de l'Hôtel-Dieu, 25. — Joséphine Rolland, 40 ans, ménagère, rue de l'Hôtel-Dieu, épouse de Pierre Marchand. — Edmond Tricot, 35 ans, dessinateur, boulevard Carpeaux, 20. — Jules Dolphin, 6 ans, rue Sainte-Catherine.

Achille Lemaire, 69 ans, s. prof. rue du Rôleur. — Emile Rosin, 62 ans, cocher, rue des Récollets, 46. — Eugénie Rutault, 84 ans, sans prof. veuve de François Quinet, boulevard Dampierre. — Julia Hausat, 2 mois, place de l'Hôpital, 1.

**WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN.** — **Construction d'une mairie.** — Il sera procédé, le dimanche, 1er décembre prochain, à 3 h. du soir, à la mairie, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de constructions d'une mairie.

L'estimation de la dépense est fixée à 12,965 fr. 62 et le cautionnement à fournir est de 400 francs.

Les concurrents pourront prendre connaissance des devis et autres pièces du projet au secrétariat de la mairie, tous les jours, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. du soir, les dimanches et jours fériés exceptés.

## CAMBRAI

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

*Audiences du mercredi 13 novembre*

Président : M. Monnet.
Assesseurs : MM. Maroniez et Vincent.

Escroquerie. — Bourgy Camille, haleur de bateaux à Thun-l'Evêque, compte à son actif une quinzaine de condamnations. Dans le courant du mois de septembre, un chef de relaibui confia un cheval bleisé pour le conduire à l'écurie. Bourgy trouva plus simple de le vendre à un équarisseur pour 6 fr. 50 (le cheval n'en valait pas plus).

4 mois de prison et 25 fr. d'amende.

Vol. — Denis Charles, 16 ans ; Cattelain Jean-Baptiste, 18 ans et Baudin Camille, de Banteux, sont prévenus de vol de blouses en caoutchouc, au préjudice de MM. Millet et Cie. Les parents de Denis demandant que leur fils soit envoyé dans une maison de correction. L'inculpé demande grâce au tribunal et promet de vivre désormais en honnête garçon. Il est rendu à ses parents. Cattelain est condamné à 15 jours et Baudin à 10 jours ; ce dernier avec sursis.

Coups. — Potelle Florimond de Gouzeaucourt est, paraît-il, un époux brutal et un père par trop sévère. Pour avoir, à plusieurs reprises, frappé sa femme et sa fille, le tribunal lui octroie 6 jours de prison, avec application de la loi Bérenger.

Coups. — Le sieur Sorieux Adolphe, garçon-brasseur à Villers-Guislain, mécontent de son contre-maître, M. Dehouve Amédée, qui lui avait donné six huit jours, lui administra quelques coups de poing et lui brisa même une dent. Le prévenu est défendu par M. Bézin et regrette son acte de vivacité. 8 jours de prison avec sursis.

*Une ouverture d'école libre à Avesnes-les-Aubert.* — Cette affaire a tenu la majeure partie de l'audience. Mlle Bonnyan et Mlle Garçon, pour répondre au désir de la population d'Avesnes-les-Aubert qui était attristée du départ des Sœurs de la Sainte-Union, firent à la Mairie, le 15 août dernier, une déclaration d'ouverture d'école primaire et d'une école maternelle, dans les locaux précédemment occupés par les Sœurs. Le 16 août, le maire fit immédiatement opposition à l'ouverture. L'affaire fut portée, alors, devant le Conseil départemental. Aucune décision n'ayant été prise dans les délais requis l'ouverture des classes se fit quand même au commencement d'octobre ; d'où poursuite du Procureur de la République, sur les instances du Maire d'Avesnes-les-Aubert.

Mlles Bonnyan et Garçon, sont représentées par Me Debouvry, avocat.

Me Tribou, père, plaide admirablement la cause des inculpées et s'appuyant sur les jugements des divers tribunaux en pareille matière demande au tribunal de renvoyer les demoiselles Bonnyan et Garçon des fins de la plainte sans frais ni dépens.

La question est remise à huitaine.

**Manière de flamber, vider, trousser une volaille et de la faire rôtir. — Confitures de raisins.**

*Manière de flamber, vider, trousser une volaille et de la faire rôtir.* — Les volailles qu'on achète ordinairement sont plumées, nous ne parlerons donc pas de cette première opération qui est du reste assez simple, et nous passerons.

1° Au *flambage* qui s'opère soit à l'aide d'un papier trempé auquel on met le feu, ou mieux encore avec un peu d'alcool versé dans une soucoupe de faïence, on prendra alors le poulet au-dessus de la flamme, en le tournant vivement de tous côtés pour enlever les fragments de plumes, les poils et tout le duvet qui reste ; cette opération doit être faite assez vivement, sans quoi, on risquerait fort de griller la peau.

2° pour vider le poulet, posez-le sur une table, faites à l'aide d'un couteau, une incision à la peau du cou, près du dos, introduisez votre index par cette ouverture et détachez le foie, le gésier et les intestins, puis une autre incision sur le côté gauche et retirez par là, intestins, foie et gésier ; il faut alors enlever délicatement le fiel, si par malheur il se crevait dans l'intérieur du poulet, il faudrait laver celui-ci à grande eau et le frotter de jus de citron ; le foie étant débarrassé du fiel, salez-le un peu et remettez-le dans l'intérieur.

Il ne s'agit plus alors qu'à : 3° trousser le poulet. Cette opération consiste à rejeindre les membres pour donner au rôti un aspect présentable. Coupez d'abord le bout des pattes, retournez les ailes, de manière à ce que les ailerons soient à plat sur le dos ; ramenez la tête du poulet en arrière, faites passer le cou et la tête sous l'aile gauche ; liez le tout à l'aide d'une petite ficelle blanche qui en fera plusieurs fois le tour, et.... votre poulet sera, vous le constaterez, assez bonne façon.

Maintenant, pour le rôtir, posez-le sur une petite grille placée dans un plat afin qu'il ne baigne pas dans son jus. (Les rôtis ainsi préparés sont plus délicats et ressemblent mieux à ceux qui sont faits à la broche). Arrosez non pas avec de l'eau, mais avec le beurre dont vous entourerez le poulet, et qui en fondant tombera dans le plat et se mélangera au suc sortant du poulet. Ne salez que quelques instants avant de servir.

*Confitures de raisins.* — J'arrive un peu tard, *peut-être*, pour vous donner cette recette !...

La saison n'a pas été favorable aux raisins, et bien peu ont pu mûrir. Si vous en avez encore sur vos vignes, ne le laissez cependant pas se gâter, cueillez-les bien vite et égrainez-les comme vous feriez avec des groseilles. Faites crever ces graines dans une bassine sur le côté du feu, quand ils auront rendu leur jus, passez le tout au gros tamis, et procédez ensuite comme pour les confitures de groseilles, en mettant une livre de sucre par pinte de jus.

MARMITON

## L'invalidation du baron Dard

C'est par erreur que nous avons omis hier le nom de M. Grousseau parmi ceux des députés ayant voté pour la validation de l'élection de la 1re circonscription de Béthune.

Nos lecteurs auront réparé d'eux-mêmes cette omission.

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

## LES CONGRÉGATIONS

### *devant le Tribunal des conflits*

**Nous croyons savoir que dès le 1er décembre que sera appelée, devant le Tribunal des conflits, la première des affaires que cette haute juridiction aura à trancher à la suite des incidents soulevés par l'application de la loi de 1901 aux congrégations.**

**Le conflit a été élevé par le préfet du Rhône devant la Cour de Lyon ; celle-ci saisie d'une demande en maintenue de scellés apposés sur des locaux occupés par une école congréganiste a, par un seul et même arrêt, rejeté la déclinatoire d'incompétence du préfet, et ordonné la levée des scellés.**

## NOS MINISTRES

### M. Chaumié

La Faculté de médecine de Lyon a célébré hier le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, s'était rendu à Lyon avec son chef de cabinet, M. Jules Comberiot.

Après un discours de M. Lortet, doyen de la Faculté, le ministre fut l'objet des félicitations et des professeurs de la Faculté.

### M. Mougeot

M. Mougeot est allé, hier, en Indre-et-Loire dans la petite ville de Ressandche-Therin, pour y assister au concours agricole et à la fête du Repiet, instituée en l'honneur d'un vignoble du pays, Benoit Raché, inventeur d'un moyen de destruction de la pyrale, parasite de la vigne.

Rien de particulier à signaler dans ce déplacement ministériel.

## LES GRÈVES

### Bassin de la Loire

Saint-Etienne. — M. Briand, député, et les membres du Comité fédéral ont eu, dimanche matin, avec les représentants des diverses compagnies une entrevue à la préfecture. On était d'accord sur toutes les revendications, moins celle relative à l'augmentation des salaires. Pour la trancher, les délégués des deux parties proposèrent l'arbitrage du président de la Cour de cassation. Ce choix va être soumis à l'approbation des délégués de tous les syndicats qui doivent se réunir. On croit qu'il sera ratifié.

### A Carmaux

Carmaux. — M. Viviani a eu une entrevue avec le Comité de la grève de Cagnac, auquel il a fait part des propositions de la Compagnie.

Dans l'après-midi, il a présidé une réunion des mineurs de Carmaux au cours de laquelle il a rendu compte des démarches de M. Jaurès près du Gouvernement et des groupes de gauche ; il a engagé les mineurs à demander directement l'arbitrage.

A l'unanimité les grévistes ont décidé l'envoi immédiat au directeur général des mines d'une lettre pour le prier d'accepter cette procédure.

Après avoir constaté que la Compagnie n'avait pas accepté comme mandataires des grévistes MM. Jaurès et Calvignac, les mineurs disent que, sans retirer à ces derniers leur confiance, ils proposent directement l'arbitrage. En s'engageant à accepter le résultat quel qu'il soit, ils désignent comme arbitre M. Viviani et demandent aux questions qui devront être débattues cette forme générale :

« La condition actuelle de l'industrie oblige-t-elle la Compagnie de Carmaux à diminuer les avantages consentis par elle aux ouvriers en 1901 qui permettaient de les maintenir et de les augmenter et sous quelles formes ?

### LES MINEURS BELGES

Bruxelles. Le Congrès national des mineurs belges réuni dimanche à Horen a décidé de ne pas déclarer la grève générale et de tacher de s'entendre avec les patrons pour obtenir une augmentation de salaire.

## L'ATTENTAT

### *contre le Roi des Belges*

Bruxelles. — La police a arrêté et expulsé hier tous les étrangers qui s'avaient pas de moyens d'existence.

Une vingtaine de jeunes italiens ont été arrêtés, mais ils ont été relachés.

L'interrogatoire des témoins de l'attentat commencera aujourd'hui.

On croit que Rubino a un complice ; il a eu des relations avec deux bruxellois anarchistes avérés.

Hier après-midi, Rubino a été extrait de sa cellule pour subir un nouvel interrogatoire dont un autre juge.

Il a renouvelé ses déclarations, avouant avoir voulu tuer le Roi.

Mardi, le Président de la Chambre proposera le vote d'une adresse de félicitations que, dit-on, adopteront les socialistes.

### DEUX SOLDATS ÉCRASÉS

Remiremont. — Deux soldats du 5e bataillon de chasseurs à pied en garnison à Saint-Etienne viennent d'être écrasés par un tramway.

### MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

Saint-Affrique. — M. Paul Pourquet, ancien député de Saint-Affrique, conseiller général du canton de Saint-Rome, est mort hier matin à la suite d'une douloureuse maladie.

## Une fête de la Presse à Anvers

Les journalistes d'Anvers viennent de donner au profit de leur mutualité une fête qui a pleinement réussi. Les meilleurs artistes avaient apporté leur concours et puisque nous aurons le grand plaisir d'entendre à Lille dimanche prochain une des sociétés qui ont contribué au succès de cette fête, nous reproduisons l'appréciation d'un de nos confrères sur *A Capella* Gantois :

« Que dirons nous de *A Capella*, après l'audition du Credo de la messe du Pape Marcel de Palestrina ? Nous sommes vides de lyrisme et à court d'expression pour qualifier la valeur extraordinaire de l'interprétation.

Quelle finesse ! Quelle unité ! Quelle observation de style ! Quelle attentive soutenue et quels effets prodigieux ! Une impression générale se dégageait de cette exécution impeccable : ce ne sont plus des voix humaines c'est un orgue. »

## DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

**le Comte Edmond-Charles-Louis d'HESPEL**

Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Membre du Conseil municipal, ancien Conseiller de Préfecture, ancien Conseiller d'arrondissement, ancien Maire d'Haubourdin, Membre du Conseil de Fabrique, veuf de Dame Louise-Joséphine des Enfants du PONTHOIS, né à Haubourdin, le 13 décembre 1826, décédé à Haubourdin, le 16 novembre 1902, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service mortuaire qui auront lieu le mercredi 19 novembre, à onze heures, en l'église d'Haubourdin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit dans le caveau de la Famille, pour y être inhumé.

Les Matines et Laudes seront chantées la veille, à six heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, à dix heures trois quarts.

MM. les Membres du Conseil de Fabrique feront célébrer un Obit, dans ladite église, le lundi 24 novembre, à dix heures.

Un Obit solennel sera chanté dans la même église le mardi 25 novembre, à onze heures.

17,18,19

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part des Messes anniversaires qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame de Fives, le mercredi 19 novembre 1902, pendant toute la matinée, et de l'Obit solennel qui sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Dame

**Emilie-Esther MALLET**

Veuve de M. Pierre-Joseph DELEBART, filateur de coton, décédée subitement à Lille-Fives, le 19 novembre 1901, à l'âge de quatre-vingts ans, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

17,18 — 2267

# REVUES

### LE CORRESPONDANT

Bi-mensuel, 31, rue St-Guillaume Paris. Un an, 25 fr. ; Six mois, 13 fr.

*Numéro du 10 novembre 1902.* — Le progrès religieux dans le catholicisme, Fernand Brunetière. — A la mémoire du comte de Montalembert, R. E. le cardinal Gibbons. — L'éruptions des Antilles, d'après les dernières missions scientifiques, A. de Lapparent. — L'avenir des congrégations en France ; un nouveau mode d'existence est-il nécessaire ? Henri Joly. — Lequelle ? J. d'Aniz. — Nos écoles militaires l'officier ; tendances actuelles, les réformes du général André, Général Revelly. — Questions d'assistance : la surveillance des établissements privés, Louis Rivière. — L'armée des contribuables, L. de Lanzac de Laborie. — La grande vénerie du duc d'Aumale à Chantilly, Donatien Levesque. — La vie économique et le mouvement social, A. Bérault. — La campagne de Mazeppa en Portugal, L. Dufaure-Gravier. — Revue des sciences, R. de Parville. — Chronique politique.

**La Réforme économique**, 42, rue du Louvre, Paris. Abonnements : Un an 30 fr. Rédaction-administration, 42, rue du Louvre, Paris

*Sommaire du 2 Novembre 1902.* — Partie économique. — La Suisse et les Zones franches de l'Ain, et de la Haute-Savoie, J. Domergue. — Ces pauvres mineurs ! P. Ancey. — Allemande bonus dormitat homerus, T. Lalouvel. — Le Plan économique de la Russie, P. Ancey. — L'industrie des jouets, J. Decouté. — L'income-tax, Ch. Georget. — Dépôts d'échantillons amidonnés, D. Aubry. — La réparation des accidents du travail, C. Bécard. — Revue de la semaine, G. Fleurey.

Partie commerciale et financière. — Revue du marché intérieur, P. Vergne. — Chronique financière, J. Bertal.

*Sommaire du 9 novembre.* — Partie économique : La future convention des douanes de la Chambre, Jules Domergue. — Encore ces pauvres mineurs ! T. Tuteavet. — Une vue très juste sur l'industrie allemande, J. Decouté. — La suppression des zones franches de l'Ain et de la Haute-Savoie, P. Vergne. — Le mode d'élection des chambres de commerce, Ch. Georget. — Production et mouvement des alcools pendant la campagne 1901-1902, G. Arschoquesne. — M. Leroy-Beaulieu persiste, T. Lalouvel. — L'enseignement commercial en Italie, D. Aubry. — Revue de la semaine, G. Fleurey. — Les intérêts français et russes en Chine, H. Rhein. — Jurisprudence : du droit pour les syndicats professionnels d'ester en justice. — Partie commerciale et financière : Revue du marché intérieur, P. Vergne. — Chronique financière, J. Bertal. — Statistiques : Le thermomètre des affaires à l'étranger et en France.

**La Revue Blanche**, paraissant tous les dimanches. Le numéro, 15 centimes ; abonnements, France et Algérie, 6 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. — 123, boulevard Saint-Germain, Paris.

*Sommaire du 2 novembre 1902.* — Le reportage pittoresque : vieilles choses et vieux chants, Charles Géniaux. — La Tourmette, André Theuriet, de l'Académie française. — Pour la Toussaint : Le cimetière des flots, Hugues Le Roux. — Aux Indes (suite), Charles de Vitis. — La défense de Bazeilles (suite), Jules Mazé. — Petits poèmes à dire : Le jour des morts, Jacques Normand. — Çà et là. — La lune rousse (suite), Champol. — Le lièvre et la tortue, G. Lhuer.

*Sommaire du 16 novembre 1902.* — Une audience pontificale, Henri Guerlin. — Les lunettes, Edouard Maynial. — Petits poèmes à dire : Un nid, Sully-Prudhomme, de l'Académie française. — Les bourricots, François Coppée, de l'Académie française. — Variété scientifique : Les bijoux faux, Henri Coupin. — Le théâtre populaire gallo-breton de Th. Botrel : « Fleur d'ajonc », Marcel Monmarché. — La défense de Bazeilles (suite), Jules Mazé. — Chronique littéraire, Henri Guerlin. — Çà et là. — La lune rousse (suite), Champol.

Illustrations d'après des reproductions photographiques, P. Grollemon, René Lelong, etc.

**Bénédic**, Revue fondée en 1896 par des Pères de la Compagnie de Jésus, bi-mensuelle. Abonnements : un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. Victor Retaux, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris.

*Sommaire du 5 Novembre 1902.* — Progrès et tradition en exégèse, par Ferdinand Prat. — Idées politiques et religieuses d'un club de province au début de la Révolution (Deuxième article), par Pierre Bliard. — Renan classique, L'Apôtre de la science, par Georges Longhaye. — La Raison et les activités inférieures, essai de psychologie tempérée, par Victor Pouget. — La Quietisme. Lettres inédites du frère de Bossuet (Septième et dernier article), par Eugène Griselle. — Notes sur l'occultisme, le spiritisme et l'hypnotisme, par Lucien Roure. — Bulletin d'histoire. Le Mouvement biographique sur le dix-septième siècle, par Henri Chérot. — Revue des Livres.

**La Revue du Clergé Français**, bi-mensuelle. Abonnements : France, un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

*Sommaire du 1er novembre 1902.* — J. Brisset : La pétition de l'Episcopat. — J. Pignet, prof. au Séc. St-Thomas, Arras : Les années de séminaire d'Ernest Renan. — F. H. Durand, chan. théologal de Toulouse : Le purgatoire et le purgatoire, suite. — L. Venard : Chronique biblique. — Un vieux vicaire ; chronique des Œuvres. — A. Leleu, prêtre : des dévoirs à l'Institut N.-D. des Dunes, Dunkerque ; Départ pour l'armée, exhortation à des conscrits. — Tribune libre et documents : La pétition de l'Episcopat, texte ; Mémoyant, secrét. de Mgr l'archevêque de Tours : Les écoles congréganistes. — A travers les périodiques. — Ouvrages nouveaux.

**La Quinzaine**, Paris, 45, rue Vaneau, Directeur : M. Georges Fonsegrive. — Abonnement France : Un an, 24 fr. — Six mois, 14 fr. — Trois mois, 8 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques, 20 fr.

*Sommaire du 1er Novembre 1902.* — Monseigneur Dupanloup, éducateur, abbé J. Tréal. — Saint Hubert et la guérison de la rage, baron André de Maricourt. — De retour à Rome, Jacques de Coussanges. — Trop tard, X... — Bruges et les Primitifs, Charles de Beyrre. — Figures du XVIIIe siècle : Une sorcière, Marie-Anne de la Vieux, Georges Grappe. — Chronique politique. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

**Bulletin de la Société Chimique du Nord de la France.** — Abonnement : 12 fr. par an. — 116, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

*Sommaire du 1er novembre 1902.* — Procès-verbal de la séance du 15 juillet 1902. — Mémoires originaux : Sur la fabrication de l'acide sulfurique par les procédés de contact, par M. Maire. — L'Analyse des Sels solubles des acides sulfureux et hyposulfureux, par MM. F. Cliquet et L. Geschwind. — Extraits et traductions : Extrait du bulletin de l'Association des Chimistes de Sucrerie et de Distillerie de France, par M. J. Guillaux. — Chronique mensuelle. — Présence accidentelle de l'arsenic dans certains vins. — Variétés. — L'Alcool désnaturé. — Essai du beurre.

**La Revue du Monde Catholique**, bi-mensuelle, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Abonnements : France, 25 fr. par an.

*Sommaire du 1er Novembre 1902.* — La Pétition des Evêques, R. S. — La fin de la République, Mgr Justin Fèvre. — Le Bénédictin Père Anthry et la réforme des études ecclésiastiques, suite, Mgr J. J. et l'Abbé Anthry. — Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des Chanoines réguliers de St-Victor de Paris, suite : Guillaume de Champeaux et les origines de l'abbaye de St-Victor, C. Sourier Bernardin. — La dame blanche du Vel d'Hiver et le mais mère, suite, X. — Bibliothèque allemandes, Ch. de Vitis. — Un poète chéri, suite, L. Auffret. — Les rivales, suite, roman, suite, A. Savaète. — Revue des Livres, XXX. — Revue littéraire, Alliance de la Presse.

**La Revue de Lille**, mensuelle dirigée par une Société de professeurs des Facultés Catholiques. — Abonnement : 12 fr. par an ; étranger : 15 fr., chez M. Sueur-Charruey, éditeur à Arras.

*Sommaire d'octobre 1902.* — Pasteur (1822-1895), par M. le Dr Lemière. — Un chapitre de doctrinaires en 1786, par M. le chanoine Maynonde. — Histoire critique de la prédication de Bourdaloue, Th. Delmont. — Le socialisme dans les campagnes, H. Primbault. — Variété, par J. Merlaut. — A travers les livres.

**Le Journal des Sciences Médicales de Lille**, par un groupe de professeurs de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie, 56, rue du Port, à Lille. — Abonnement : 10 fr. par an.

*Sommaire du 1er novembre 1902.* — Travaux originaux : De l'incontinence nocturne d'urine ; traitement par les instillations au nitrate d'argent, par M. Cl. Delfosse. — Note clinique : Cancer latent de l'estomac avec métastases nombreuses, par M. A. David. — Société anatomo-clinique de Lille, Séance du 9 juillet 1902. — Revue de la Presse, par le Dr G. Lemière. — Carnet du Journal. — Nécrologie. — Fiançailles. — Mariage.

*Sommaire du 8 novembre 1902.* — Travaux originaux. — Action comparée de l'hédéraïne et des courants continus dans la maladie de Raynaud, par le Dr Baltus. — Note clinique. — Hématome péricardique par rupture d'une branche de l'artère coronaire droite, par M. J. Delépine. — Le cahier des procès-verbaux du jury médical du Nord de l'an 13 à 1829, par M. Edmond Leclair. — Nouvelles. — Revue des Facultés catholiques. — Concours d'externat. — Concours d'internat. — A l'hôpital de la Charité. — Conférences d'anthropologie et de biologie. — Index bibliographique.

**Le Nord médical**, bi-mensuel, 209, rue Léon-Gambetta, Lille. Un an 3 fr., le numéro, 0 fr 10.

*Sommaire du 1er novembre.* — Variétés. — Clinique médicale infantile : Des éruptions consécutives aux injections de sérum antidiphtérique, Dr G. Carrière. — Rapport annuel sur le fonctionnement du service chirurgical au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, par le Dr Phocas (suite).

CRÉDIT LYONNAIS
Fondé en 1863
CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANC
RÉSERVES : 100 MILLIONS DE FRANCS
Agence de LILLE, rue Nationale, 28
avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY
ORDRES DE BOURSE
exécutables en France et à l'Etranger
BOURSE DE LILLE
Avances de Fonds sur tous Titres
DÉPOTS DE TITRES
PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS
Délivrance de Chèques (France et Etranger)
LOCATION DE COFFRES-FORTS
compartiments à partir de 5 fr. par mois

Employez pour vos cheveux la SÉVEUSE GOBERT. Elle prépare les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :
1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle fait disparaître les pellicules. *LILLE, Bd. rue Esquermoise.*

COMPAREZ
l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec du vieux VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA, avec les saveurs nombreuses offertes comme spécialité, par des médecins [illegible] et hôpitaux [illegible] tonique qui, d'ailleurs, est unanimement reconnu par les [illegible] spécialement, et d'une [illegible] supériorité [illegible].
Pris avec de l'eau, le BANYULS-TRILLES désaltère immédiatement et agréablement.
Dans tous les Cafés et les Bons Restaurants.
*Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.*

Comptoir Hygiénique du Nord
84, Rue Faidherbe, 84, rue de la Gare à Lille
Jumelles, Longues-Vues, Lunettes
Pince-Nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Docteurs
*La Maison se charge de toutes les réparations.*

*Pour calmer vos souffrances*
*n'agissez pas au plus vite ?*

Carlat (Cantal), le 3 janvier 1902.
Messieurs, A la suite d'un chaud et froid, je pris une bronchite ; [illegible] mon service, je ne le faisais pas comme j'aurais dû le faire et en souffrais toujours ; j'éprouvais une grande fatigue et manquais d'appétit. Cette maudite maladie m'avait occasionné une faiblesse générale dont je ne me serais jamais remis si je ne m'étais servi de l'Emulsion Scott. Un ami très sensible n'ayant pas tardé à se manifester dans mon état, je continuai le traitement avec votre bonne préparation, et c'est avec le plus grand plaisir que je puis annoncer mon complet rétablissement. Marque, facteur.
Messieurs Delacche et Cie, Paris.

*La Bronchite* est une de ces affections qu'on négige généralement, le résultat en est que vous payez votre négligence par deux fois plus de souffrances et mettez ensuite deux fois plus de temps à guérir. Si vous êtes comme M. Marque et que vous ayez besoin de travailler pour vivre, ce sera pour vous une bonne chose, pour épargner votre temps et vous éviter des souffrances, de prendre dès aujourd'hui de l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. L'Emulsion Scott guérira votre bronchite, vous rendra l'appétit de même qu'elle l'a déjà fait en France pour beaucoup d'autres qui ayant des bronchites en [illegible], ont été assez sages pour prendre de ce souverain remède.

*L'Emulsion Scott* [illegible] imitations ou substitutions [illegible] pas. De l'Emulsion [illegible] tirrapé son pouvoir de guérir. [illegible] portant sur son dos une grande [illegible] voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons exigez donc le *flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison